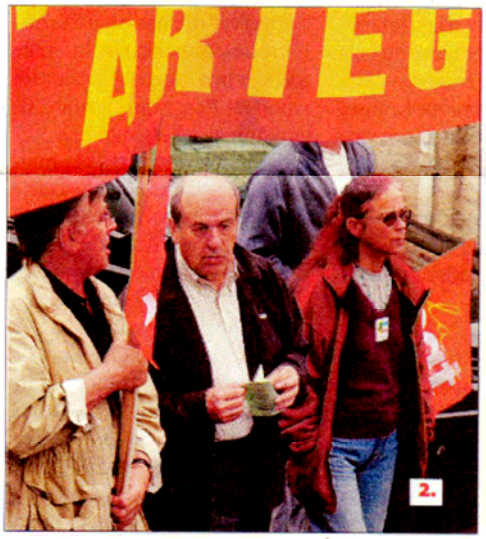

1- Le cortège est parti de l'usine de Lédar en milieu de matinée pour rejoindre le centre-ville occupé par le marché. L'objectif, hier matin, était de sensibiliser la population au danger d'une fermeture de l'entreprise.
2- Parmi les manifestants, dans le cortège, Henri Nayrou, député sortant de la deuxième circonscription.
3- Bernard Gondran, maire de la ville, avait ceint son écharpe tricolore ; il était accompagné dans le cortège par Philippe Calléja, maire de Saverdun et candidat dans la circonscription.
Photos DDM, Philippe No.

Ils ont le cœur gros les salariés de Lédar. « De la colère, de l'écœurement » voilà les mots de Vincent Ramond, secrétaire du comité d'entreprise et de la CGT locale. Hier matin les salariés ont repris les banderoles, comme en janvier 2005 pour protester contre un avenir qui s'annonce des plus sombres (lire notre édition de vendredi). Au départ de Lédar ils étaient environ 500 (350 selon les gendarmes) mais au fil des kilomètres de bitume, le cortège s'est sensiblement étoffé. Les anciens, les retraités, qui attendaient au fil du parcours, se sont joints aux manifestants. Difficile de faire une évaluation lorsque le cortège a atteint la mairie en se frayant un passage au milieu du marché. Ils étaient nombreux, c'est sûr, tandis que la voiture haut parleur martelait des chiffres qui ne peuvent laisser indifférent : 117 salariés, pour chacun d'entre eux découlent cinq emplois induits. Lédar c'est 40 % de la taxe e professionnelle qui revient à l à ville de Saint-Girons. On mesure le fossé qui se creuserait en cas de cessation d'activité. Mais Lédar est aussi ancré profondément au cœur d'une culture locale papetière : « L'entreprise occupe une grande place dans l'imaginaire du Couserans » résume Vincent Ramond. « Mais la papeterie, dit-il face à la foule massée devant la mairie, ce n'est pas seulement une cheminée qui fume, c'est aussi des actifs, des retraités ». À la CGT on vilipende les fonds de retraite américains qui sont derrière les décisions prises par la direction. « Les vautours de la finance » tonne le haut-parleur du syndicat. Au cœur du débat, se trouve cependant un problème de droit incontournable : les deux centrales hydroélectriques couplées à l'usine. Déclarées d'utilité publique, elles ne sont nullement la propriété des actionnaires, et, sans elles, Lédar ne vaut pas un clou. La CGT n'omet pas de souligner l'aspect illégal d'une cession concernant ces éléments. Le préfet est au courant et a transmis au ministère, la réponse se fait attendre... Les candidats aux législatives de la deuxième circonscription faisaient partie du cortège. Jean-Jacques Martin, bien connu du monde politique et syndicaliste ariégeois les a regardés en disant : « Nous ne nous laisserons pas instrumentaliser, ce qui va compter maintenant ce sont les actes. Va-t-on enfin faire une véritable politique industrielle dans ce pays ? » Les syndicalistes envisagent des actions pour bientôt.

J.M.

LA DEPECHE DU MIDI (MAI)